

Redresser une enquête longitudinale : le panel politique de la ville



Plan de la présentation

- Présentation de l'enquête : objectifs et méthode
- Les redressements transversaux des différentes vagues de l'enquête : application de la méthode du partage des poids
- Les difficultés pratiques rencontrées lors du redressement

Présentation du panel politique de la ville (PPV)

Contexte de la mise en place de l'enquête

Les rapports successifs de l'ONZUS ont montré que les populations des zones urbaines sensibles (ZUS) sont plus fragiles que les habitants des autres quartiers de l'agglomération.

On suit, années après années, les territoires, mais non les individus.

- Lorsque le niveau de vie augmente, les habitants des Zus restent-ils dans leur quartier?
- Effet « sas » ou effet « nasse »?

Une enquête longitudinale permettrait de répondre à ces questions.

Contexte de la mise en place de l'enquête

- Questionnaire : nombreuses thématiques couvertes (logement, emploi, éducation...). Les questions s'inspirent des grandes enquêtes de la statistique publique.
- Le panel a également été construit pour analyser les effets de la rénovation urbaine sur les habitants et leur perception du quartier.

Mise en place de l'enquête

- Champ de l'enquête : ZUS de France métropolitaine situées intégralement dans des communes de plus de 10 000 habitants, soit 558 ZUS sur les 717 en France métropolitaine
- Quatre interrogations annuelles de 2011 à 2014, en face-à-face. Les individus interrogés étaient suivis sur toute la durée de l'enquête, y compris en cas de déménagement hors ZUS.

Plan de sondage

Tirage à deux degrés

- Sélection de 40 quartiers enquêtés :
 - Sondage stratifié selon le degré d'avancement du programme de rénovation urbaine.
 - Probabilités d'inclusion proportionnelles à la taille des quartiers.
- Sélection de logements :
 - Objectif d'un tirage à probabilités égales.
 - Dans chaque quartier, l'échantillon comprenait 50 logements, avec pour objectif d'enquêter une trentaine de logements.

Attrition et échantillon compensatoire

70 % des 3 000 individus enquêtés en vague 1 ont été retrouvés et enquêtés un an plus tard.

Constitution d'un échantillon complémentaire enquêté pour la première fois en vague 2 :

- Pour compenser l'attrition
- Pour augmenter le nombre de répondants de 16 ans ou plus, sous-estimé lors de la conception de l'enquête

Attrition et échantillon compensatoire

En vague 2, on obtient donc deux sous-échantillons :

- 889 ménages répondants issus des individus suivis depuis la vague 1
- 866 nouveaux ménages répondants

Redressement transversal : comment construire le jeu de poids de la vague 2 à partir de ces deux sous-échantillons?

Le redressement transversal : une application de la méthode du partage des poids

Redressement transversal de la vague 2

Traitement des anciens ménages (issus des individus suivis depuis la vague 1)

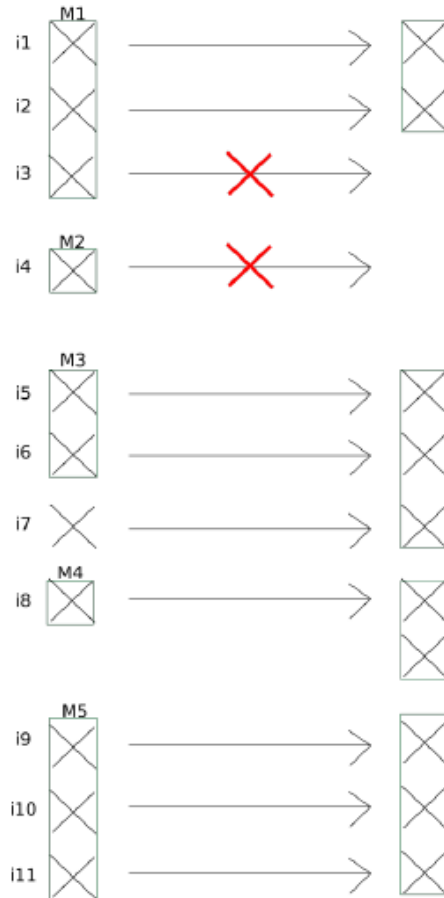
- On identifie les ménages qui ont déménagé et ne résident plus en ZUS : ils reçoivent un poids transversal nul
- On traite la non-réponse pour les individus panel
- On identifie où résidaient les corésidents présents dans les anciens ménages un an auparavant (en ZUS/hors ZUS), pour obtenir le nombre d'individus qui étaient dans le champ de l'enquête lors de la vague 1
- On calcule le poids associé aux ménages :

Σ poids des individus panels/nombre d'individus dans le champ de l'enquête en V1



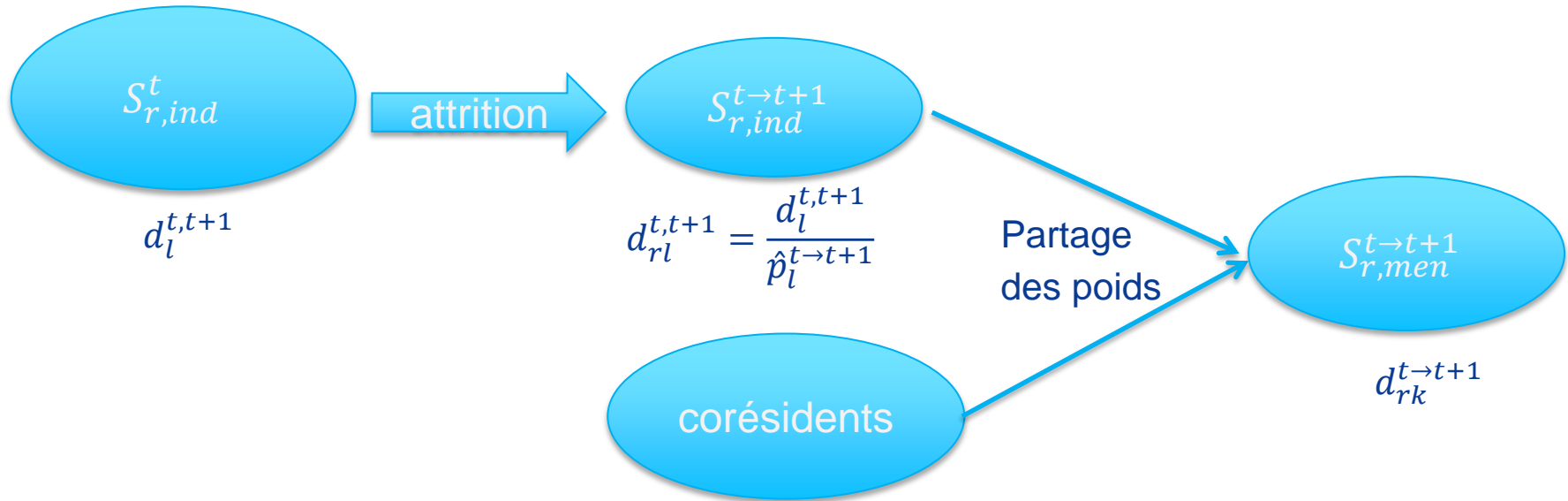
Vague 1

Vague 2



Redressement transversal de la vague 2

Traitement des anciens ménages (issus des individus suivis depuis la vague 1)



Redressement transversal de la vague 2

Pour les nouveaux ménages

On a des poids d'échantillonnage, qu'on corrige de la non-réponse totale.

On identifie le lieu de résidence de chaque individu un an auparavant pour identifier les ménages n'abritant aucun individu dans le champ de l'enquête un an auparavant.

Mise en commun des deux sous-échantillons

- Les poids des nouveaux ménages qui ne comptaient aucun individu dans le champ de l'enquête lors de la vague précédente restent inchangés
- Pour les autres ménages, qui ont deux liens avec la base de sondage, on a d'abord envisagé de diviser les poids par 2

Redressement transversal de la vague 2

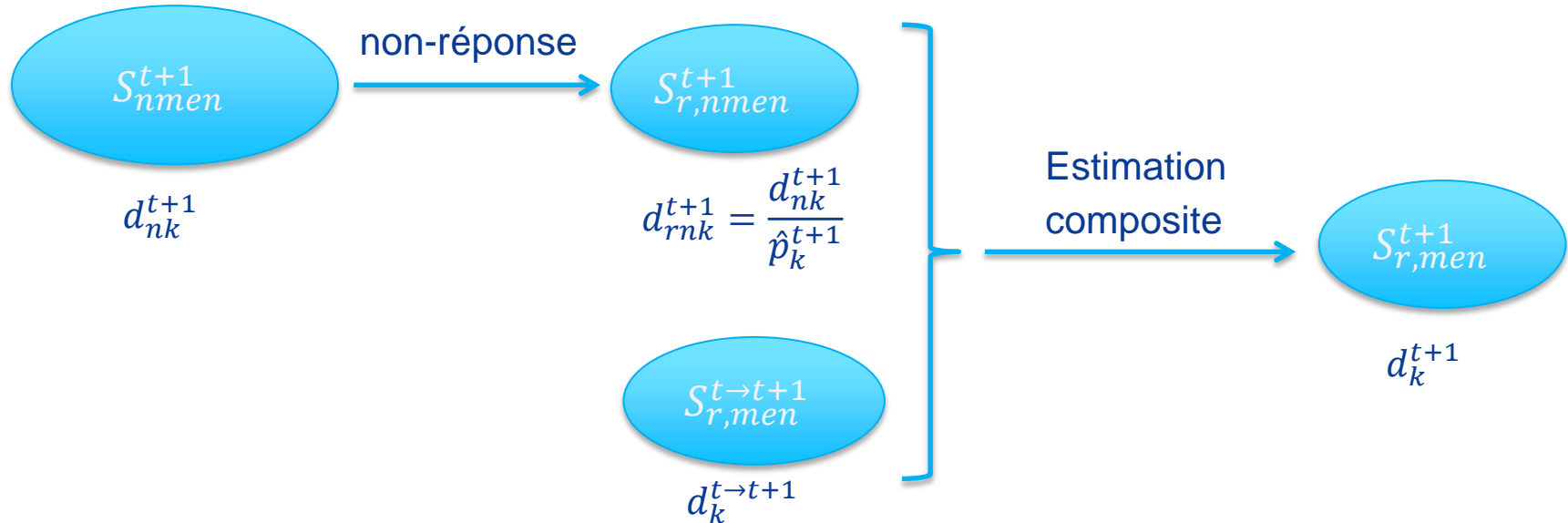
Mais dans certains quartiers, le nombre de nouvelles adresses enquêtées était faible, ce qui a conduit à des poids de sondage élevés pour ces nouveaux ménages.

➡ Au lieu de diviser les poids par deux, la pondération des deux sous-échantillons est proportionnelle au nombre de ménages répondants dans chacun des deux sous-échantillons.

Le calcul des coefficients et la repondération s'effectuent au niveau du quartier.

Redressement transversal de la vague 2

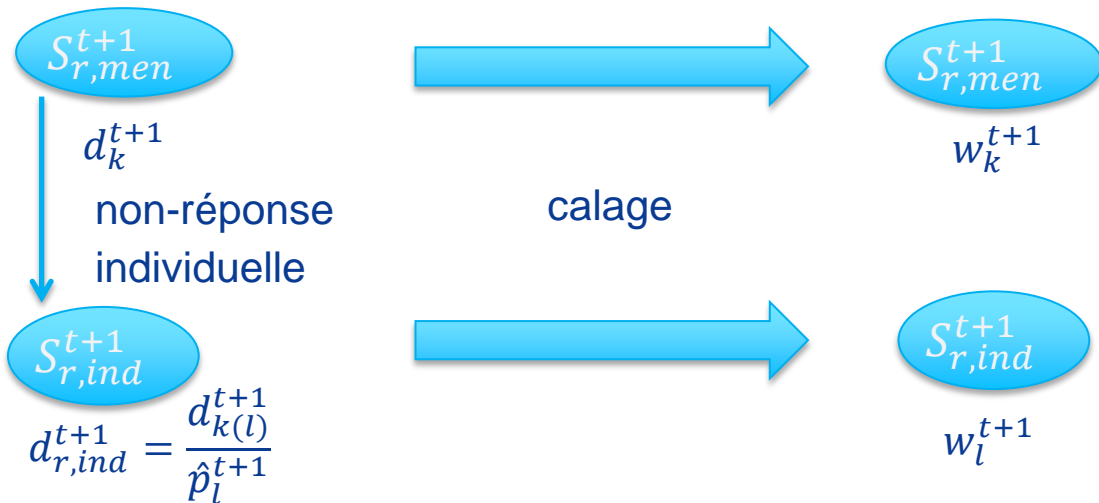
Traitement des nouveaux ménages et mise en commun des échantillons



Redressement transversal de la vague 2

Puis, pour finir :

- Correction de la non-réponse individuelle
- Calage sur les marges calculées par l'Insee à partir du RP sur le champ de l'enquête



En pratique, des difficultés à mettre en place ces méthodes

Les redressements transversaux peu anticipés

PPV : première enquête de grande ampleur pilotée par le SG-CIV/CGET

L'application de la méthode du partage des poids n'avait pas été anticipée : on n'a pas demandé aux enquêtés leur lieu de résidence un an auparavant.

Théorie : « on identifie les individus déjà présents dans le champ de l'enquête lors de la vague précédente ».

Dans la pratique, on fait avec des proxys, et on introduit la question sur l'adresse de résidence antérieure dans les vagues suivantes (3 et 4).



Déterminer le lieu de résidence un an avant l'enquête

Pour les corésidents

On exploite des questions qui apportent de l'information

- Ce logement est
- Le même logement que l'année précédente
- Un logement différent de l'année précédente, dans le même immeuble
- Un logement différent de l'année précédente, dans un autre immeuble du même quartier
- Un logement différent de l'année précédente, dans un autre quartier
- Nouvel individu
- NR

Si les individus sont toujours présents en vague 3 et ont renseigné l'adresse du logement qu'ils occupaient 2 ans auparavant, on géolocalise l'adresse renseignée.

Sinon, faute d'information fiable, et vu les faibles effectifs, on impute.

Déterminer le lieu de résidence un an avant l'enquête

Pour les individus issus des nouveaux ménages

Effectifs plus importants, mais problème de filtre.

V2SC10 (questionnaire individuel de la V2) : Ce logement est	SC11 (questionnaire individuel de la V3) : Au 1er mai 2011 résidiez-vous personnellement dans le même logement qu'aujourd'hui					
	NR	Oui	Non			Adresse indéfinie
			Adresse non traitée	Adresse en Zus	Adresse hors Zus	
Le même logement que l'année précédente	450	211	1	6	1	1
Un logement différent de l'année précédente, dans le même immeuble	5	2	0	1	0	0
Un logement différent de l'année précédente, dans un autre immeuble du même quartier	4	3	0	1	0	0
Un logement différent de l'année précédente, dans un autre quartier	24	3	0	3	0	0
Nouvel individu	528	159	0	15	8	2
NR	131					

Sur les 900 nouveaux ménages, 25 sont supposés n'avoir aucun individu qui résidait en Zus un an auparavant.

Déterminer le lieu de résidence un an avant l'enquête

À partir de la troisième vague, grâce aux nouvelles questions posées, la précision s'améliore : on a dû imputer un lieu de résidence antérieur pour « seulement » 236 individus (160 pour la vague 4).

Pour déterminer si l'individu était dans le champ de l'enquête un an auparavant, il doit donner son adresse complète, ce qui peut paraître intrusif. Les adresses données n'étaient pas toujours exploitables.

En guise de conclusion...

Le champ de l'enquête, géographiquement restreint, a compliqué le redressement transversal du panel politique de la ville.

Aucun problème de ce type pour le redressement longitudinal.

On dispose aujourd'hui d'indicateurs de précision, à la fois pour les estimations transversales et longitudinales.